

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 7 juin 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 juin 2017

2017 DDCT 79 Subvention d'investissement (20 000 euros) à l'association Actions Jeunes au titre du Budget Participatif 2016, pour le projet « Équipons-nous pour continuer à animer nos quartiers ! ».

Mmes Pauline VÉRON et Colombe BROSSEL, rapporteures

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-14 ;

Vu le Contrat de Ville voté le 16 mars 2015 ;

Vu le projet de délibération en date du 23 mai 2017 par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à une association ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mesdames Pauline VÉRON, au nom de la 7e Commission, et Colombe BROSSEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 20 000 euros est attribuée à l'association « Actions jeunes » (492) pour une action « Équipons-nous pour continuer à animer nos quartiers » (2017_07014).

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet subventionné.

Article 3 : La dépense d'un montant de 20 000 euros sera imputée sur les crédits de la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires, chapitre 204 rubrique 020 nature 20422 ligne 14002 « Provision pour une subvention d'investissement aux personnes de droit privé », du budget d'investissement 2017 et suivants de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO